

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
MERCREDI 21 JUIN 2023 – 14H
- COMPTE RENDU -**

Le Conseil Municipal des jeunes de la Commune de Fuveau, dûment convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni à la Salle du Conseil - le 21 JUIN 2023 à 14H00 - sous la présidence de Madame le Maire, Béatrice BONFILLON CHIAVASSA.

Présents : Mme BONFILLON CHIAVASSA Béatrice, Mme VEUILLET Marielle, Mme AUBRIEUX Nathalie, BORNACHOT Ysée, MULLOT VASSIGH Pablo, LAMA Lola, CHAOUL Léonie, DESHAYES Alix, AUTRAN LAROUSSE Félicia, BOULON Clarisse, GROC Léopaul, LENZI Gianni, RONDA Lorenzo, GATINET Julian, BOYE Malorie, VEUILLET Jean, MICHELOSI Léana, MILHOMME Hugues, CASA Jérémy, LUCQUIAUD Coralie, VILLECROZE Alexis, SERVET Léa-Marie, LE BAS Lowan, MICHELOSI Laura, BONNET Lili-Rose, BARBIER Paola, KRESZ Clara.

Excusés : NOYERIE Margaux, CANDEL Kyllian, WOLF Sacha.

Le quorum étant atteint, Mme le Maire a ouvert la séance et Jean VEUILLET, étant le plus âgé a été désigné secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 15 MARS 2023

27 pour

1 – MOT DU MAIRE

1.1. Remerciement pour la présence aux commémorations du 8 mai et du 18 juin ainsi qu'à Natur & Art.

1.2 Remerciement pour la présence aux commissions de travail ainsi qu'aux séances plénières.

1.3 Invitation de Mme le Maire à présenter les actions du CMJ en préambule lors de séance du Conseil Municipal du lundi 26 juin 2023

1.4 Annonce de Mme le Maire d'un projet pour le CMJ

Mme le Maire annonce aux élus du Conseil municipal des jeunes, en présence de Josy Pignatel, collaboratrice de notre députée Mme Petel, un déplacement sur Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat. Ce sont nos parlementaires qui nous accueilleront à Paris. Le jour prévu pour cette visite est le mercredi 27 septembre. Les chefs des établissements scolaires sont prévenus de l'absence des élèves. Les jeunes du Conseil Municipal des jeunes sont ravis.

1.5 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 15 MARS 2023

Rapporteur : Madame le Maire

2 – CADRE DE VIE ET SOLIDARITE

2.1 Organiser une journée de solidarité

Nous souhaitons réfléchir à la mise en place d'une journée de solidarité. Pour cela, nous voulons organiser une rencontre avec le service CCAS pour définir au mieux cette nouvelle action.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de valider cette action.

Rapporteur : Lili-Rose

L'assemblée adopte cette délibération à l'unanimité

3 – ENVIRONNEMENT

3.1 Sensibiliser à la préservation de l'eau

Nous souhaitons proposer des actions de sensibilisation à la préservation de l'eau, notamment la récupération de l'eau froide à l'ouverture du robinet, couper l'eau durant le savonnage, et inscrire ces actions dans la charte de l'éco-citoyen.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de valider cette action.

Rapporteur : Alexis

L'assemblée adopte cette délibération à l'unanimité

4 – LOISIR

4.1 Proposer le projet « Moment Deux Roues Enfants »

La Commission a travaillé sur le plan des rues qui pourraient être utilisées pour ce moment : le plan devra être vu (et aménagé) par les services de la Ville.

La Commission propose : une ouverture durant deux heures, en fin d'après-midi pour permettre aux familles d'enchaîner avec un repas en ville, destiné aux enfants et à leurs parents, pas de véhicules à moteur (électrique ou autre), réservé aux vélos, trottinettes, rollers, respecter si possible totalement les sens de circulation existants, la Police municipale, les Pompiers, une association « Vélo » pourront être présents pour des opérations de sensibilisation aux risques et aux attitudes à avoir.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de valider ce projet.

Rapporteur : Léopaul, Julian et Léana

L'assemblée adopte cette délibération à l'unanimité

5 – COMMUNICATION

5.1 Réaliser un livret à destination des élus du Conseil Municipal

Nous souhaitons réaliser un petit livret à remettre aux élus du Conseil Municipal qui va retracer notre engagement et toutes les actions menées par le CMJ depuis le début du mandat.

Nous avons fait la maquette et nous vous demandons de la valider ou de la modifier.

Le livret sera remis aux élus du Conseil Municipal lors de la séance publique du 26 juin 2023.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de valider cette action.

Rapporteur : Jérémie

L'assemblée adopte cette délibération à l'unanimité

Fuveau, le 29 juin 2023

Le Maire,

Béatrice BONFILLON CHIAYASSA